

25 novembre 2009

Madame, Monsieur,

Ma fille Anne-Marie Edward est morte il y a vingt ans, le 6 décembre 19889, et je sais que toutes les familles sont reconnaissantes que nos filles ne soient pas mortes en vain.

L'une des nombreuses initiatives qui a été déclenchée par la tragédie fut le mouvement pour améliorer les contrôles sur les armes à feu au Canada. Au cours des vingt dernières années, j'ai consacré mon temps et mon énergie, avec l'appui de nombreuses familles, à renforcer les lois sur le contrôle des armes à feu au pays. La Loi sur les armes à feu, adoptée en 1995, est un monument à la mémoire des victimes qui ont été tuées ce jour-là par un homme dangereux avec un fusil semi-automatique acquis légalement : le Ruger Mini 14.

Je suis très déçue, vingt ans après cette terrible journée et en dépit du fait que notre loi fait ses preuves et soit considérée un outil essentiel au travail des policiers, que la Chambre des communes ait adopté en deuxième lecture le projet de loi d'initiative privé C-391 le 4 novembre dernier. Ce projet de loi propose d'abroger l'enregistrement des armes sans restriction- ce qui inclut le Ruger Mini - qui sont les armes à feu le plus souvent utilisées au Canada pour tuer les femmes, les enfants et les policiers.

Le Parti conservateur du Canada, qui prétend être le parti de la loi et de l'ordre, a choisi d'ignorer les policiers, les victimes et la grande majorité des Canadiens et de suivre son ordre du jour visant à démanteler le contrôle des armes à feu. Je suis déçue que les dirigeants du Parti libéral et du NPD ne soient pas prêts à les arrêter. Je suis déçue qu'ils prétendent que le C-391 est un projet de loi d'initiative parlementaire qu'ils ne peuvent freiner. Le C-391 est clairement un projet de loi du gouvernement: le premier ministre, le Parti conservateur et ses alliés ont dépensé des centaines de milliers de dollars pour pousser le passage de ce projet de loi.

Il y a quelques mois, je suis allée à Ottawa pour rappeler aux parlementaires la dévastation que peut faire une seule carabine en seulement 22 minutes. C'est le temps qu'il a fallu au meurtrier de Polytechnique pour blesser 27 femmes et en tuer 14. Le 22 avril dernier, dans un geste étonnant de solidarité, le NPD et les libéraux ont aidé le passage d'une motion du Bloc québécois rappelant l'importance du registre des armes à feu. M. Ignatieff et M. Layton, le fondateur de la campagne du ruban blanc, m'ont assuré personnellement qu'ils empêcheraient Stephen Harper d'arriver à son but. Qui aurait cru que, quelques mois plus tard, ils abandonneraient les victimes de violence des armes à feu et ferait fi des recommandations des policiers et des experts en sécurité publique?

Après la mort de ma fille Anne-Marie, je me suis investie à temps plein pour améliorer les contrôles sur les armes non restreintes, une catégorie qui comprend l'arme à feu utilisée le 6 décembre 1989. En 1995, avec les familles de Polytechnique, nous avons lutté de toutes nos forces pour faire adopter la Loi sur les armes à feu. Quelle est l'imposition terrible, quel est le grave fardeau que pose l'enregistrement des armes à feu? Leurs propriétaires doivent remplir un formulaire en indiquant quelles armes à feu ils possèdent. Sans cette information, il n'y a aucun moyen pour les policiers de garder les armes hors de portée de personnes dangereuses, d'associer les armes à feu à leurs propriétaires ou de les tenir responsables.

Nous, les victimes de la violence par arme à feu, nous voulons plus que des larmes et des paroles en l'air, nous voulons des actions concrètes.

Le Ruger Mini 14, l'arme semi-automatique utilisée à Polytechnique, est encore et toujours vendue comme un fusil de chasse sans restriction. Avec le projet de loi C-391, nous ne saurons plus qui possède cette arme, ni quels sont les sept millions d'autres carabines et fusils en circulation au Canada.

Les armes d'épaule tuent tout comme les armes de poing. Les groupes de femmes ont dit à plusieurs reprises qu'elles ont besoin de contrôles stricts sur toutes les armes à feu pour assurer la protection des enfants et des femmes, surtout en milieu rural. Les policiers ont également rappelé à quel point il est important que tous les propriétaires d'armes à feu obtiennent un permis et que toutes les armes à feu soient enregistrées. Ils ont ajouté que presque la moitié des armes à feu utilisées au Canada lors de crimes, sont des carabines et des fusils de chasse.

Le 22 avril, alors que les partis de l'opposition se sont unis pour voter en faveur de la résolution du Bloc Québécois appuyant le registre des armes à feu, les élus m'ont spontanément fait une ovation. D'où j'étais, dans la galerie des visiteurs, cette reconnaissance m'a tellement émue que je riais et pleurais à la fois. Je pensais avoir obtenu une petite victoire pour les victimes de la violence des armes à feu et que notre loi était en sécurité. Maintenant qu'on commémore le 20e anniversaire de ce jour tragique, seul Gilles Duceppe reste fidèle à sa parole. Mettre fin à la violence contre les femmes et prévenir les tragédies requiert plus que le port d'un ruban blanc. Cela exige des gestes concrets.

J'ai, de toute urgence, besoin de votre aide pour défendre le registre. Il s'agit d'un si petit inconvénient pour les propriétaires d'armes, un formulaire à remplir une seule fois, même les frais qui y sont associés ont été levés. Les policiers ont besoin du registre lors de leurs enquêtes et aussi pour prendre des mesures préventives lors de cas de violence conjugale et de mise en force d'ordonnance d'interdiction.

Il est clair que le lobby des armes à feu canadien (comme la NRA américaine) et les conservateurs ont beaucoup d'argent à dépenser pour des campagnes et de la publicité. Mais vous et moi savons que nous avons besoin d'un registre national des armes à feu. Des vies en dépendent. S'il vous plait, prenez la parole.

Les partisans de la Coalition pour le contrôle des armes compte l'Association canadienne des chefs de police, l'Association canadienne de santé publique, le Conseil canadien de sécurité, l'Association canadienne des médecins d'urgence, les victimes de la tuerie de l'École Polytechnique, le comité sur le contrôle des armes du collège Dawson ainsi que 300 autres organismes locaux ou provinciaux qui unissent leur voix pour s'opposer à toute tentative d'affaiblir la loi.

Joignez votre voix à celle de la Coalition pour le contrôle des armes et défendez le registre. Aidez-moi à préserver la mémoire de nos filles.

Suzanne Laplante-Edward

Mère d'Anne-Marie Edward

